

Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie : Conditions techniques de fonctionnement (Sous-section 16 de la section 1 du Chapitre 4 du Titre 2 du Livre 1er de la 6ème Partie du CSP)

14/04/2009

Code de la santé publique, partie réglementaire instituée

PARTIE VI

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ

LIVRE 1er

Etablissements de santé

TITRE II

ÉQUIPEMENT SANITAIRE

Chapitre IV

Conditions techniques de fonctionnement

Section 1 - Activités de soins

Sous-section 16 - Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie